



Prise de contact du Ministre Marc Fesneau avec les organisations syndicales

25 mai 2022

Le 25 mai 2022, Marc Fesneau, nouveau ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, a convié toutes les organisations syndicales du ministère à participer à une réunion en visioconférence.

L'Alliance du Trèfle était représentée par Valérie Boyé, secrétaire générale de EFA-CGC, Olivier Lapôtre, président du SNISPV, Catherine Ernout-Tomasso, présidente de la CFTC-MAE, Frédérique Lucas, secrétaire générale de la CFTC-MAE, et Annick Pinard, secrétaire coordinatrice de l'Alliance du Trèfle.

Intervention du ministre

Le ministre indique qu'il souhaitait rencontrer rapidement les organisations syndicales car il accorde une importance particulière au dialogue social. Il entend instaurer l'écoute et le dialogue comme méthode de travail, vis-à-vis de la profession agricole, mais également en interne avec les organisations syndicales représentant les agents et rencontrer ces derniers dans leur service.

Comme beaucoup de grands dossiers sont à évoquer, il propose d'organiser d'ici l'été des rencontres bilatérales avec les organisations syndicales, puis en septembre pour la présentation du projet de loi de finances 2023.

Il connaît et reconnaît le travail des agents du ministère, des établissements d'enseignement agricole et des opérateurs. Ayant travaillé dans une chambre d'agriculture, il a pu prendre la mesure de leur engagement pour les usagers, les agriculteurs notamment, et remercie l'ensemble des personnels par l'intermédiaire des organisations syndicales. Il souligne leur rôle actif dans les crises, Covid-19 et crise ukrainienne, aléas climatiques de plus en plus fréquents qui mobilisent en permanence les agents.

La souveraineté alimentaire, qui fait désormais partie de l'intitulé du ministère, est un sujet prioritaire de long terme et d'actualité. Il faut avoir conscience des injonctions contradictoires à intégrer : produire et produire pour nourrir, mais dans la transition écologique et en tenant compte des revenus des agriculteurs pour leur maintien. Une adaptation des pratiques agricoles et forestières est nécessaire et le renouvellement des générations doit être assuré.

Le ministre compte sur l'enseignement technique et supérieur, la recherche et l'innovation pour y parvenir.

La politique agricole commune doit être stabilisée dans les prochaines semaines, en particulier le plan stratégique national, car les agriculteurs et l'administration ont besoin de visibilité sur la nouvelle programmation qui débutera le 1^{er} janvier 2023.

Sur le transfert des aides non surfaciques du FEADER, chantier majeur, il reste encore du travail avec les conseils régionaux, avec la nécessité de poursuivre les missions et de maintenir les



compétences, y compris pour l'État dans le cadre des organisations qui seront revues. Il faut assurer la continuité et l'efficacité du service public et sécuriser les agents. Le ministère doit poursuivre le déploiement des soutiens aux professionnels face aux crises (réforme en cours de l'assurance récolte).

Dans la continuité des travaux du « Varenne agricole de l'eau », le sujet « eau » est important face aux changements climatiques.

Des coopérations interministérielles sont également prévues pour le pouvoir d'achat, priorité du gouvernement, avec la mise en place d'un chèque alimentaire pour les Français les plus modestes pour leur permettre d'accéder à une alimentation saine et de qualité.

Le ministre évoque l'arbitrage du 6 mai dernier pour une police unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments, nécessaire pour une organisation de l'État plus lisible et une augmentation progressive des contrôles, afin d'accroître la sécurité des consommateurs.

Le ministre salue la puissance et la variété des métiers au ministère, en énumérant une liste non exhaustive de postes très différents (enseignant, instructeur de dossier, technicien, informaticien, forestier, contrôleur, chercheur...) et aura plaisir à échanger avec ceux qui exercent ces métiers et avec les organisations syndicales.

Le ministre termine son intervention en évoquant les élections professionnelles de décembre 2022, pour lesquelles il compte sur le secrétariat général pour qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions car il considère qu'il s'agit d'un moment de démocratie interne essentiel.

Déclarations des organisations syndicales

Voir la déclaration de l'Alliance du Trèfle qui évoque notamment l'engagement des agents, la faiblesse des rémunérations, la forêt, l'enseignement agricole, les nouvelles missions sur la sécurité alimentaire, les crises sanitaires (avec en particulier les extraits d'un témoignage poignant sur l'épuisement lié à la longue et difficile gestion de l'influenza aviaire), les réductions d'effectifs, les restructurations et les élections professionnelles.

Réponse du ministre aux interventions

Le ministre relève à travers les déclarations des organisations syndicales l'engagement des agents pour le service public, au service de l'agriculture et des grandes transitions en cours. L'attente des agents est à la hauteur de leur engagement pour l'intérêt général.

Il note les nombreux grands chantiers à aborder dans le dialogue avec les organisations syndicales, et en particulier :

- les incertitudes des agents pour le transfert du FEADER, notamment sur leur choix d'affectation,
- la police sanitaire et les questions d'organisation et de moyens,
- les difficultés pour les agents en CFA/CFPPA.

Des chantiers interministériels sont également à venir avec le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur les questions de service public, et avec le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la réforme de la formation professionnelle.

Il signale que le président de la République souhaite un projet de loi sur l'avenir, l'installation et la



formation dans l'agriculture, qui a peu été évoqué au cours de la campagne électorale.

Le ministre a la volonté de se rendre rapidement dans un EPLEFPA pour montrer son intérêt sur ce qui s'y fait, car il pense que beaucoup de solutions aux défis prioritaires se trouvent dans l'enseignement agricole, mais il devra s'adapter aux exigences de la réserve ministérielle en période électorale pour les semaines à venir.

Parmi les actualités financières, seront évoqués prochainement l'inflation des prix des produits alimentaires, le projet de chèque alimentaire et le budget du ministère.

Sur les sujets du changement climatique et de la forêt, le rôle de l'agriculture est attendu avec un changement de pratiques pour baisser l'empreinte carbone et pour sa capacité de stockage de carbone. Les deux aspects doivent être abordés, sans oublier les pratiques de consommation. Même si la forêt n'apparaît pas dans l'identification publique du périmètre du ministère, les sujets forestiers font l'objet d'une attention particulière : beaucoup de moyens ont été consacrés à la forêt dans le plan de relance et une transformation importante des peuplements forestiers sera nécessaire. Le ministre se dit disposé à aborder ces sujets avec les organisations syndicales.

La « souveraineté alimentaire », comprend de nombreux objectifs : assurer le renouvellement des générations, protéger les sols, retrouver le niveau européen et national de production, donner la capacité aux agriculteurs d'avoir un revenu, établir des normes y compris hors de nos frontières pour ne pas avoir de concurrence entre états membres ou de pays tiers, définir les filières sur lesquelles il faut avancer, développer l'innovation, la recherche et la formation. Et la souveraineté ne doit pas se faire au détriment des actions de lutte contre le dérèglement climatique.

Si certains sont des pionniers et des précurseurs, le ministre ne veut pas construire un modèle qui vise à exclure les plus éloignés. Pour lui, il faut faire monter tous les agriculteurs, valoriser les innovants pour donner envie aux autres de prendre le train en route.

En ce qui concerne sa neutralité, il indique avoir démontré son indépendance dans toute sa vie publique. Il a ses avis mais reste indépendant à qui et à quoi que ce soit. Il souligne aussi sa capacité d'écoute et d'essayer de comprendre.

Pour lui le sujet du harcèlement et des violences sexistes est une question très importante et la parole libérée ces cinq dernières années est salvatrice. Toutes les situations doivent être évoquées, traitées et non tues.

Enfin en matière de gestion des crises, le ministre, citant l'Alliance du Trèfle, propose de se mettre assez rapidement autour de la table pour réfléchir à l'organisation et aux moyens pour y faire face et éviter que les agents soient en permanence sous la pression des événements. La situation a été très rude pendant les 24 à 36 mois qui viennent de s'écouler pour les agents et c'est un chantier de dialogue social intéressant de définir comment mieux gérer pour des agents moins en stress.